

DEC190227DR08

**Décision portant nomination de M. Nolwenn POUZET aux fonctions d'Assistant de Prévention au sein de l'unité MOY800 intitulée « Délégation Centre Limousin Poitou-Charentes » - DCLPC.**

**Le DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC181660DAJ du 30 mai 2018 portant nomination de M. Ludovic HAMON aux fonctions de Délégué Régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 18 septembre 2013 ;

Considérant que M. Nolwenn POUZET a suivi la formation initiale d'assistant de prévention du 12 juin au 09 septembre 2014,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Nolwenn POUZET, Assistant Ingénieur, est nommé aux fonctions d'Assistant de Prévention au sein de l'unité du CNRS MOY800, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

M Nolwenn POUZET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'Assistant de Prévention, M. Nolwenn POUZET est placé directement sous l'autorité du Délégué Régional.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 11 janvier 2019

Le délégué Régional  
Ludovic HAMON

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)